

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Jeudi 12 octobre 2023, 9h30

Salle Polyvalente

06 650 LE ROURET, Alpes Maritimes.

En présence des six Syndicats de Trufficulteurs de la Région PACA représentés par leurs président(e)s, ou leurs représentant(e)s :

M. SANTINELLI Michel - Président Régional FRT PACA – Vice Président FFT
M. GRECO Jean Philippe - Président du Syndicat des Alpes Maritimes (06)
M. AUTHIER Jean Claude - Administrateur du Syndicat des Alpes Maritimes (06)
Mme MICHELET Véronique - Présidente du Syndicat du Vaucluse (84) – Administratrice FFT
M. CANUEL Jean Pierre – Trésorier Régional FRT PACA – Administrateur FFT (13)
Mme MONNIER Bérengère, Vice-Présidente du Syndicat des Bouches du Rhône (13)
Mme TENOUX Camille – Présidente du Syndicat des Hautes Alpes (05)
M. BONDIL Jean Louis – Président du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)
M. TELLO Thierry - Administrateur du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)
M. DE SANTIS Philippe – Président du Syndicat du Var (83).
M. DEMACHY Tanguy – Administrateur du Syndicat du Var (83).
M. ORLANDINI Denis – Vice-Président du Syndicat du Var (83)

Des invités présents :

M. DAVID Jean Paul, Conseil Régional SUD PACA - Président de la Commission Agriculture, Ruralité, Elevage et Forêt.
M. LOMBARDO Gérard, Maire du Rouret, Conseiller Départemental des Alpes Maritimes représentant
M. GINESY Charles Ange, Président Conseil Départemental des Alpes Maritimes.
M. MALFATTO Marc – Maire de Gréolières

Excusés :

Mme MARTIN Bénédicte, Vice - Présidente du Conseil Régional SUD PACA.
M. André PINATEL, Président d'honneur de la Chambre Régionale d'Agriculture, Délégué à la trufficulture.
M. MOUSTIER Philippe, Géographe, expert INAO.
Mme FLAUTO Stéphanie, Directrice régionale DRAAF PACA.
M. DOUZAL Vincent, DRAAF / RNM PACA.
Mme M. C. SALIGNON, MSA Alpes Vaucluse.
Mme BAYONETTE Isabelle, Parc du Luberon.
M. ESMIOL, Président CA 04.
M. VALAYER Pierre-André, Maire Richerenches
M. BOSSAN Bernard, Adjoint à Carpentras
Parc du Verdon.
Mme LAMBERTIN Georgia, Présidente CA
Mme FUEHER-ROUVROY Martine, Maire de Villeneuve Loubet.
M. LEONETTI Jean – Maire d'Antibes / Juan les Pins.

Syndicat Agricole et Forestier régi par la loi du 8 mars 1884 – SIRET : 520 615 816 00011
Siège administratif : FRT PACA - FRCA – COOPAGRISUD – 198, Chemin des Entrages – 13 300 SALON DE PROVENCE
Tel & Fax: 04 90 55 14 32 - Courriel : trufficulture.13@orange.fr
Siège social : Hôtel de ville – 84210 Saint Didier

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

Mme SANTONI Dominique, Présidente Conseil Départemental du Vaucluse
M. FRANCK Alexandre, CA/CR du Crédit Mutuel Alpes Provence.
Mme BOUVARD Virginie, FranceAgriMer.
M. HONORAT Stéphane, LCA PACA.
Professeur Marc André SELOSSE, Muséum d'Histoire Naturelle de PARIS.
M. RICHARD Franck, CEFÉ / CNRS Montpellier.
M. MASSON Jean Louis, Président du CD 83.
Mme GAIDO Justine, DDPP/DGCCRF du 84
M. BERNARD Jean-Marie, Président Départemental des Hautes-Alpes
Mme BAREILLE Eliane, Présidente CD 04.
Mme VASSAL Martine, Présidente CD 13.
M. REYNA Ken, Directeur du PNR Ventoux.
M. AMBIALET Alain, Président de la FFT.
M. BAUDRION Olivier, Président du Syndicat des Bouches du Rhône.
M. AURRAN Jean Paul – Administrateur du Syndicat des Bouches du Rhône.
M. LOPEZ Rafael - Administrateur du Syndicat du Vaucluse
M. MONNIER Nicolas – Vice-Président du Syndicat du Vaucluse
M. BREMOND Alain - Administrateur du Syndicat des Alpes de Haute Provence
M. TENOUX Stéphane – Administrateur du Syndicat des Hautes Alpes (05)
M. ROUSTAN Sébastien - Administrateur du Syndicat des Hautes Alpes (05)

Liste des délégués des 6 syndicats départementaux présents :

Mme CANUEL Odile – 13
M. MERENTIER Ivan - 13
M. BOUSKRI Thomas – 06
Mme ROBIN Alexandra, Pépinière ROBIN.
Mme VENET Viviane – 06
M. TASSO – 06
Mme COCATELLI Jessica – 06
M. BERARDO Alain – 13
M. LUTTENBACHER Eddy – 05
M. TOURRETTE JF – Chargé de mission R&D FRT PACA

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral du Président et du Conseil d'Administration
- 2- Rapport financier du Trésorier
- 3- Quitus aux administrateurs sur la gestion
- 4- Renouvellement des administrateurs
- 5- Questions diverses

Après l'accueil des participants et des personnalités, le Président déclare la séance ouverte à 10 h et remercie le Syndicat des Trufficulteurs des Alpes Maritimes, notamment messieurs GRECO, BOUSKRI et AUTHIER pour l'organisation de cette Assemblée Générale 2023 et d'accueillir dans leur département les trufficulteurs de la région.

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

Le président SANTINELLI remercie les invités présents et l'ensemble du Conseil d'administration, tous les départements de la Région étant représentés, ainsi que toutes celles et ceux qui aident la Fédération Régionale des Trufficulteurs PACA dans ses différentes activités tout au long de l'année :

- M. LOMBARDO Gérard, Maire du Rouret et Conseiller Départemental des Alpes Maritimes représentant M. GINESY Charles Ange, Président Conseil Départemental des Alpes Maritimes.
- Le Conseil Régional SUD PACA, représenté par M. DAVID Jean Paul, Maire de Guillaumes et Président de la Commission Agriculture, Ruralité, Elevage et Forêt du Conseil Régional SUD PACA pour ses soutiens financiers au Plan de relance de la trufficulture régionale.
- M. le Maire de Gréolières, M. MALFATO Marc.
- Les délégués des six syndicats départementaux de Trufficulteurs PACA.
- La Fédération Française des Trufficulteurs (FFT), pour son soutien et son action au niveau national et européen (GETT).
- La Chambre Régionale d'Agriculture PACA.
- Le Crédit Agricole PACA, au travers de ses Fédérations Régionales.
- Les diverses collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communautés de Communes, Mairies).
- Les différents postes de Gendarmeries.
- Les pépiniéristes trufficoles, et particulièrement ceux basés en PACA pour la qualité de leurs plants et leur implication à la FFT et salue la qualité de la Journée Portes ouvertes des Pépinières ROBIN pour leur 75 ème anniversaires.
- Ainsi que l'ensemble des trufficulteurs présents.

Il signale les excuses des invités qui n'ont pas pu se libérer tels que la FRCA, FranceAgriMer, etc...

Une minute de silence est observé en la mémoire de M. Pierre SOURZAT, éminent spécialiste de la truffe et de la trufficulture, reconnu internationalement !

Ensuite, le Président constitue le bureau de l'Assemblée Générale et le propose. Le bureau est élu à l'unanimité :

Président : M. Michel SANTINELLI
Secrétaire : M. Jean-François TOURRETTE
Assesseurs : M. GRECO Jean Philippe
M. TENOUX Camille

Puis, il donne la parole à M. LOMBARDO Gérard, Maire du Rouret et Conseiller Départemental des Alpes Maritimes représentant M. GINESY Charles Ange, Président Conseil Départemental des Alpes Maritimes, pour le mot d'accueil :

« Le Rouret vient du mot « Roure » signifiant Chêne en provençal, c'est ainsi que la commune a naturellement héberger le siège social du Syndicat des Trufficulteurs des Alpes Maritimes et qu'elle est devenue la capitale, le berceau de la Truffe dans les Alpes Maritimes avec un marché hebdomadaire de détails. Je salue l'implication locale, communale, départementale, régionale et nationale du Président SANTINELLI, incitateur du développement trufficole, du progrès technique au travers de la parcelle expérimentale, des problèmes liés à l'eau et j'incite la profession régionale à « continuer » à porter et à sacraliser la truffe noire de Provence afin qu'elle garde sa notoriété et son excellence en continuant de travailler à ses côtés ».

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

I- Rapport moral du Président et du Conseil d'administration :

Sur le plan Régional :

Le Président souligne le fait que la FRT PACA soit une Fédération des six syndicats de trufficulteurs de la Région et que tous sont présents. La saison passée fut catastrophique en termes de volumes produits et ce, uniquement en raison de la météorologie 2022 et qui souligne le changement climatique en cours. Désormais, pas de trufficulture sans eau !

1/ Les marchés :

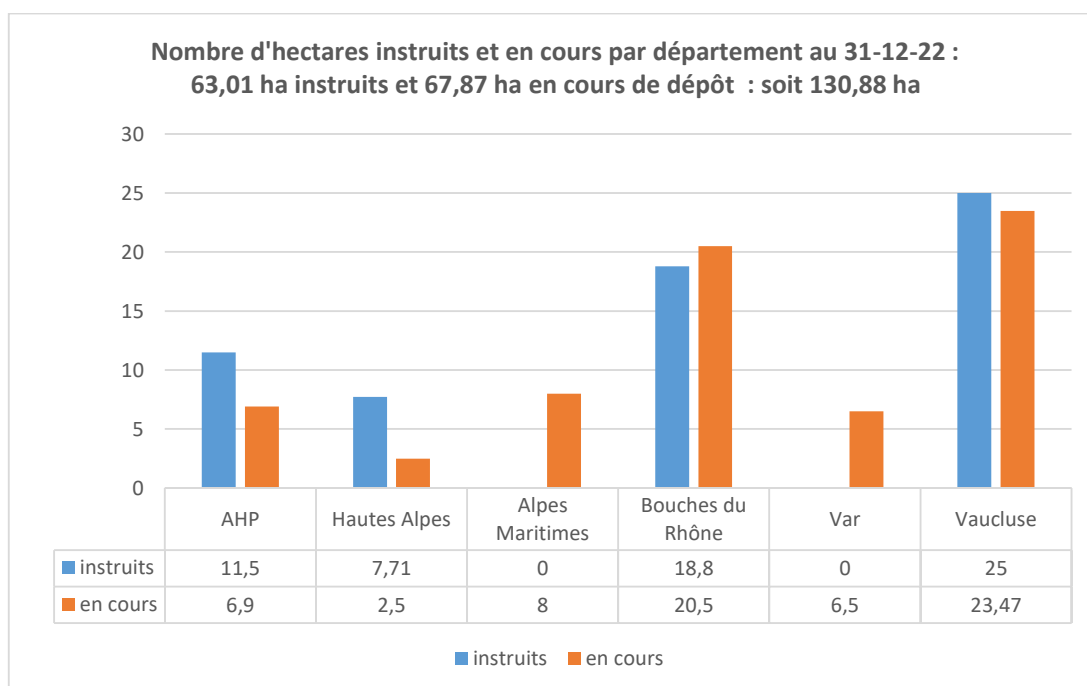
Cette production homéopathique a également des impacts négatifs sur les marchés de gros que sont Carpentras et Richerenches, puisque la vente directe se développe et que ces marchés sont menacés. Une réunion FRT PACA, représentée par la Vice-Présidente MICHELET, le RNM, la DGCCRF et la Mairie de Carpentras a eu lieu pour l'organisation du marché de la saison à venir.

Il salue la démarche qualité pionnière du Syndicat du Vaucluse avec l'émergence récente de la marque collective « Diamant noir du Vaucluse » et souligne que la DGCCRF, dans une logique de lutte contre la francisation, contrôle plus les producteurs que les transformateurs, tels que les restaurants, une demande fut faite pour faire évoluer cela.

Il informe que 46 contrôleurs régionaux ont été formés ces dernières années afin de faire appliquer la Charte qualité de la FFT, conditions sine qua non de l'obtention d'aides du CR PACA, et que les fraudes travaillent à mettre au point un diagnostic de traçabilité de l'origine (ratios isotopiques de l'oxygène 18/oxygène 16) et commencent à constituer une banque de données dont l'objectif est la lutte contre la francisation des truffes espagnoles principalement.

2 / Plan Truffe SUD PACA : Aides à la plantation : Bilan 2020-2022 :

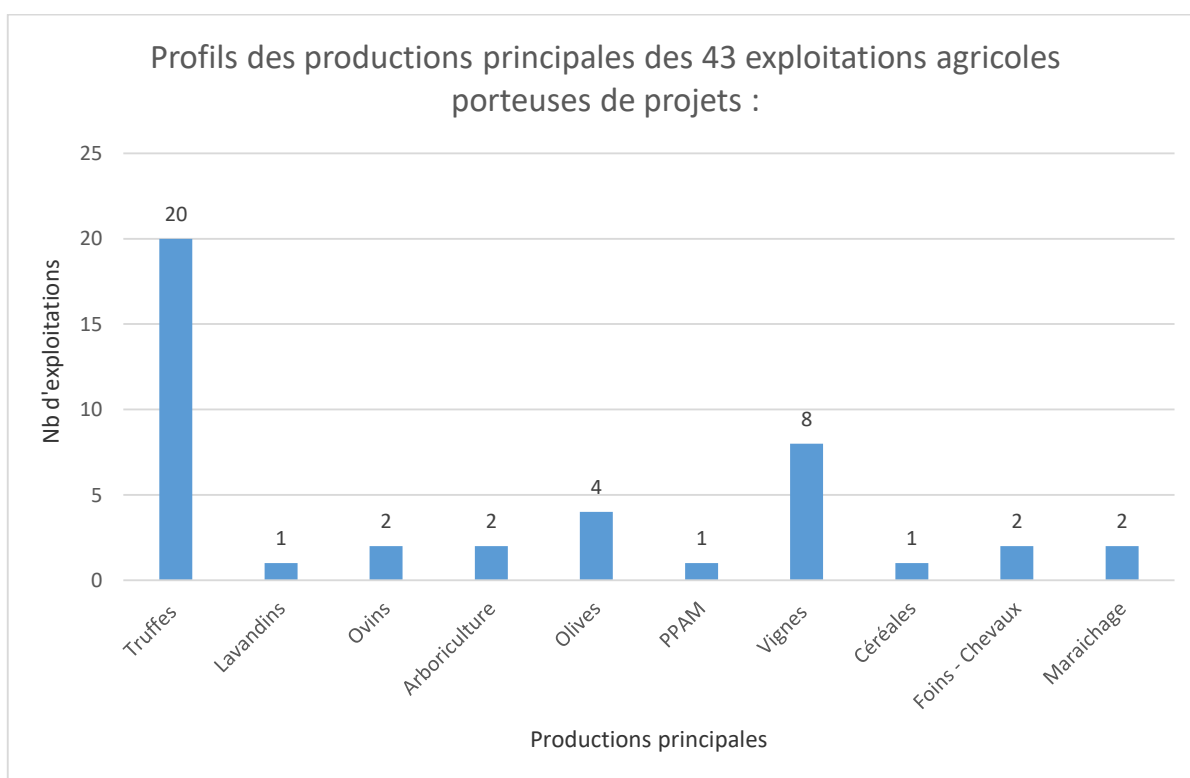
Un travail utile a été entrepris avec la Région, qui accompagne fortement la filière régionale avec le Plan de relance de la trufficulture régionale N° 1 - 2020-2022 - (Axe 2 : soutien aux plantations, 100 000€/an) :



Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

Dans ce domaine, le Président remercie également les pépiniéristes de la Région qui ont joué le jeu en accompagnant et en conseillant les planteurs.

Naturellement, tous les intéressés n'ont pas déposés de dossier de demande d'aides pour des raisons diverses et variées : problèmes de statuts juridiques professionnels (ex : gérant ou salarié de SCEA), problèmes géographiques (siège en PACA, parcelles en AURA), changement de choix de culture pour des raisons esthétiques et/ou historiques, et dans certains cas, pour des difficultés de dépôt sur la plateforme en ligne.



Graphique N°2 : Types des exploitations accompagnées : Sur les 43 porteurs de projets, presque 50% ont ou auront comme production principale la truffe, les autres sont en polyculture comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Aux termes des trois premières années du Plan Truffe SUD PACA, nous avons donc **environ 130 ha de nouvelles truffières plantées**, ou en cours de plantations, éligibles et aidées, ce qui représente une moyenne annuelle de 43 ha au niveau régional.

Le premier département bénéficiaire est logiquement le **Vaucluse (48.47 ha)**, qui reste le premier département producteur de la Région mais aussi du pays !

Viennent ensuite les **Bouches du Rhône (39.3 ha)**, de plus en plus dynamique en termes de développement trufficole alors qu'elles ne tiennent que la troisième ou quatrième place dans le classement de la production régionale, selon les années !

Puis les **Alpes de Haute Provence (18.4 ha)**, grand département géographique et historique dans la production truffière, qui trône au second rang régional des départements producteurs après le Vaucluse. Puis, les **Hautes Alpes (10.21 ha)** où la trufficulture se développe fortement depuis une décennie avec des professionnels de la pépinière trufficole reconnus nationalement, des exploitations professionnelles et des résultats de plus en plus probants, le changement climatique y est « bénéfique » !

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

Puis les **Alpes Maritimes (8 ha)**, où cinq porteurs de projets ont émergés courant et fin 2022.
Et enfin, le **Var (6.5 ha)**, pourtant dynamique en terme de trufficulture.

Le Président remercie le Conseil Régional SUD PACA pour le Plan Truffe N°1 (2020-2022) et demande au Président de la Commission Agriculture présent, M. JP DAVID, de reconduire ces aides dans l'avenir. Le Président Santinelli incite les autres Conseils départementaux à procéder comme dans les Alpes Maritimes en apportant un complément d'aides à la plantation puisque la trufficulture a des nombreux bénéfices environnementaux tels que les paysages, les puits de carbone, la lutte contre les incendies, etc...mais aussi la vie économique, les emplois directs et indirects, l tourisme et l'image de la Région.

3/ Le Problème de l'eau :

La trufficulture est une culture économe en eau mais des arrosages en période estivale sont inévitables pour sauver les futures récoltes. Des travaux de recherche avec l'INRAE ont été entrepris avec l'utilisation de sondes tensiométriques afin de faire rimer production et économies d'eau et les résultats PACA sont notoires. En périodes de restrictions, des demandes de dérogations furent opérées (84, 13, 05, etc...) et une idée apportée par Mme La Préfète du Vaucluse semble intéressante, à savoir le classement de la trufficulture en arrosage de « sauvetage » comme cela existe pour les pépiniériste, par exemple.

Une action a été entreprise avec la SCP, mais comme le disait Pagnol : » l'eau est un vieux problème en Provence » !

4/ Le problème des arômes de synthèse :

La FFT opère des opérations de communication envers la presse nationale afin d'éduquer les consommateurs sur le fait que tous les arômes soient synthétiques, même les arômes naturels. La stabilisation des « vrais » arômes de la truffe n'est pas possible au-delà de quelques jours. En interne, les syndicats opèrent un tri « éthique » des marchés de détails lorsqu'ils les organisent. Le syndicat du Vaucluse a fait réaliser des panneaux de communication grand public dans ce sens.

5/ IGP « Truffe noire de Provence » :

Toujours avec le soutien de la Région, nous avons enclenché le processus de réalisation de l'**IGP « Truffe noire de Provence »**. C'est un travail lourd mais des plus utiles pour l'avenir de notre trufficulture. Je remercie notre Chargé de mission pour s'y être investi, de même que M. André PINATEL (CRA PACA) et M. Philippe MOUSTIER, sans qui nous aurions beaucoup plus de difficultés, mais également les présidents des 6 syndicats départementaux.

Un consensus a émergé récemment sur le fait d'attribuer cet IGP uniquement à la truffe noire *Tuber melanosporum* ; cela a pris un peu de temps car une partie des syndicats qui composent la FRT souhaitent que cet IGP puisse concerner également la truffe blanche d'été – *Tuber aestivum*.

Le dépôt du cahier des charges auprès des services de l'INAO aura lieu à l'automne 2023. Il s'agit d'un travail conséquent pour la truffe et pour la région.

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

6/ Le Trufficulteur :

Suite au décès de M. Pierre SOURZAT, rédacteur en chef du périodique, M. Jean Marie PECHMAJOU reprend la fonction de rédacteur en chef afin de continuer la communication interne et externe professionnelle française.

Sur le Plan national :

Nous apportons par notre participation un concours précieux au fonctionnement de notre structure nationale. A ce niveau-là, rien n'est facile, ce sont des discussions, des rencontres avec tous les services nationaux de l'agriculture, les ministres, les sénateurs, les députés pour un soutien plus actif pour la recherche. Malheureusement cette année, le projet INRAE SPORTRUFF, soumis en 2022 et resoumis en 2023, n'est, à nouveau, pas financé !

Nous œuvrons :

- Pour la lutte contre les arômes et cette réglementation européenne néfaste !
- Pour l'obtention de quelques moyens afin d'avoir un soutien technique et administratif
- Pour le souci permanent de sortir régulièrement notre journal « Le Trufficulteur ».
- Pour enfin, l'obtention du « Groupe Truffe FranceAgriMer » qui est le prémice d'une interprofession (trufficulteurs, pépiniéristes, courtiers, chercheurs, etc...).

Sur le Plan Européen : Groupement Truffe et Trufficulture (GETT) :

Les Fédérations française, espagnole, italiennes et hongroise de trufficulteurs parle d'une seule et même voie afin d'obtenir des moyens pour développer un programme de recherche, malheureusement, le lobbying français en la matière reste assez faible.

Le Président Santinelli conclue en remerciant toutes et tous de faire vivre le monde syndical trufficole régional de la Région PACA !

II- Rapport financier du Trésorier :

M. Jean Pierre CANUEL, Trésorier FRT PACA, présente les comptes 2022 dans leurs détails, **et l'approbation est faite à l'unanimité.**

IV- Renouvellement des administrateurs en 2021 :

Le renouvellement s'opère annuellement par tiers renouvelable, selon les statuts (tiers sortant) :

M. BONDIL Jean Louis - Président du Syndicat des Alpes de Haute Provence (04)

Mme TENOUX Camille - Présidente du Syndicat des Hautes Alpes (05)

M. GRECO Jean Philippe - Président du Syndicat des Alpes Maritimes (06).

Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

M. AURRAN Jean Paul – Administrateur du Syndicat des Bouches du Rhône (13).

M. MANTET BARRA Héloïse - Administratrice du Syndicat du Var (83).

M. LOPEZ Rafael - Administrateur du Syndicat du Vaucluse (84).

Réélus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans conformément aux statuts de la FRT PACA.

Le Président signale la fin de la réunion statutaire avant de donner la parole aux élus locaux qu'il remercie et dont il salue l'engagement.

Paroles aux élus :

M. DAVID Jean Paul, Président de la Commission Agriculture, Ruralité, Elevage et Forêt :

« Merci cher Michel, c'est un plaisir personnel d'être ici et une demande du Président MUSELIER ! La trufficulture est entrée à différents titres dans la Commission régionale, un travail en commun et en synergie collective. La Région est consciente de l'importance de la truffe pour la Région et de la place de la région dans la production française.

Le Plan Truffe N°2 est en cours de finalisation pour les années futures 2024-2027. L'eau et son partage deviennent un problème dans un contexte de changement climatique, la SCP dirigée par Mme Fabienne JOLY, reste un acteur majeur.

La Région a pris un virage vert (écologiste) avec le programme Plan climat : « Une coop d'avance » et le projet de plantation de 5 millions d'arbres. La Région reconnaît le travail remarquable et a conscience que c'est une chance pour elle d'avoir une Fédération régionale professionnelle dynamique dont l'implication et le bénévolat procurent un rayonnement régional, elle accompagne la démarche d'IGP « Truffe noire de Provence » dont la qualité est reconnue et qui a besoin d'une forte identité.

Le Plan Truffe N°2, reconduction du Plan N°1 avec quelques ajustements, pourrait passer en commission de décembre 2023 pour débuter début 2024, c'est un travail partenarial entre la FRT PACA, le Conseil Régional SUD PACA, la CRA PACA, la FFT et le GETT. La Région appuiera la demande de la FFT au Ministère de l'Agriculture quant au besoin de recruter un ingénieur national nécessaire au développement de la filière. C'est pourquoi, je vous invite à continuer toutes ces actions syndicales régionales, en particuliers l'expérimentation, dont on a un fort besoin ».

Le Président SANTINELLI remercie vivement M. DAVID pour sa présence, ce jour, et lui demande d'appuyer le Plan Truffe N°2 pour que la truffe continue de rayonner en région SUD PACA.

Le Président SANTINELLI déclare la séance levée à 11h30 et remercie l'assemblée, puis donne la parole au Chargé de mission R&D, M. Jean-François TOURRETTE pour une conférence technico-scientifique concernant les résultats des programmes INRAE/FFT/ CTIFL CULTURTRUFF 1 & 2, ainsi que ses plus récents travaux sur la lutte biologique du parasite liodès cinamoméa et sur les surfaces plantées aidées du Plan Truffe N°1.

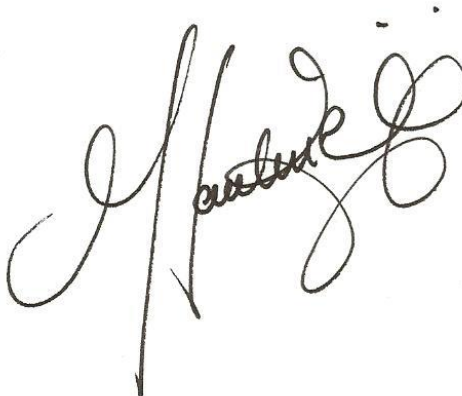
Fédération Régionale des Trufficulteurs Provence Alpes Côte-d'Azur

Rédacteur :

Chargé de mission R&D

Jean-François TOURRETTE

**Po/ Monsieur Le Président FRT PACA,
Michel SANTINELLI**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Santinelli', written in a cursive style.

Syndicat Agricole et Forestier régi par la loi du 8 mars 1884 – SIRET : 520 615 816 00011
Siège administratif : FRT PACA - FRCA – COOPAGRISUD – 198, Chemin des Entrages – 13 300 SALON DE PROVENCE
Tel & Fax: 04 90 55 14 32 - Courriel : trufficulture.13@orange.fr
Siège social : Hôtel de ville – 84210 Saint Didier

Organisation membre de la Fédération Française des Trufficulteurs (FFT)
Site web: fft-truffes.fr